

## **l'évolution des dépenses publiques en Algérie 1999-2014.**

---

### **1-Analyse de la situation des dépenses publiques- période 1999-2003 :**

La politique budgétaire a joué un rôle important dans la stabilisation macroéconomique, en endiguant tout effet d'éviction ces dernières années, dans un contexte d'amélioration de l'allocation des ressources notamment au profit de l'activité économique.

Sur le plan structurel, le budget a été renforcé d'une part, par un réaménagement du régime fiscal visant à réduire progressivement la dépendance de l'économie envers les recettes provenant des hydrocarbures et d'autre part, par la réorientation des dépenses vers des secteurs dont le développement favorise l'essor de la croissance, telles que l'éducation et la santé. Ceci, parallèlement, à un meilleur ciblage des bénéficiaires des programmes de protection sociale de manière à protéger les plus démunis.

En outre et afin d'atténuer l'effet des « chocs » extérieurs sur la conduite de la politique budgétaire, un fonds de régulation des recettes a été institué dans le cadre de la loi des finances complémentaire pour l'année 2000. Ce fonds est alimenté par les encaissements au titre du surcroît de la fiscalité pétrolière résultant de la différence entre prix de référence du pétrole et le prix moyen effectif de l'année.

En effet, une nette amélioration de la situation des finances publique a été réalisée en 2000, après deux années (1998 et 1999) de déficit du Trésor inhérent au « choc » externe. La bonne tenue de la situation des finances publiques ces dernières années est confirmée par l'excédent global du Trésor qui, exprimé en pourcentage du produit intérieur brut, est estimé à 5.1% en 2003. En termes de solde budgétaire primaire, l'excédent est évalué à 7.4% du produit intérieur brut en 2003 contre seulement 3.4% en 1999.

Après les bonnes performances des finances publiques enregistrées au cours des années 2000 , 2001 et 2002 avec un excédent global du Trésor respectivement de 400 milliards de dinars, 171 milliards de dinars et 10.4 milliards de dinars, la situation des

opérations du Trésor a enregistré un excédent estimé à 262.9 milliards de dinars au cours de l'année 2003.

Sur la base des performances de l'année 2000 et du premier semestre 2001, un programme à moyen terme de soutien à la relance économique 2001-2004 a été élaboré et mis en œuvre à partir du second semestre de l'année 2001. Ce programme consiste en une impulsion budgétaire à la croissance économique, par une expansion des dépenses publiques d'investissements et des transferts dans un contexte d'incitations fiscales.

### **1.1 Recettes budgétaires :**

De 1999 à 2003, les recettes budgétaires, toujours largement tributaires des hydrocarbures, ont augmenté de 9 points du produit intérieur brut. Plusieurs éléments expliquent cette solide performance : la progression des importations due à la libéralisation du commerce, l'application de mesures pour renforcer le régime fiscal et en élargir l'assiette, etc.

Les recettes tirées des hydrocarbures ont représenté, en 2003, plus de deux fois celles de 1999. Cette augmentation est due à la combinaison de deux facteurs : d'une part, la hausse du cours mondial du pétrole à partir l'année 2000 et son maintien à plus de 22 dollars/baril pour l'années 2001, 2002 et 2003, et d'autre part, la progression de 8.4% du volume des exportations en 2003. Une telle augmentation a fait que les recettes budgétaires tirées des hydrocarbures ont représenté plus de 67% des recettes budgétaires au cours de la période 1999-2003.

Les recettes hors hydrocarbures, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut, se sont redressées par rapport à leurs bas niveaux de 1999, surtout du fait des rentrées satisfaisantes provenant des taxes sur le commerce extérieur. La reprise des recettes des droits de douane et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) frappant les importations découle de l'accroissement du volume des importations et de la stabilisation du taux de change effectif réel, ainsi que de l'élimination de plusieurs exonérations et de la réduction du nombre de droits de douane.

Le plafonnement du ratio du produit des taxes hors hydrocarbures au produit intérieur brut reflète le rétrécissement relatif de la part du produit intérieur brut hors hydrocarbures dans le produit intérieur brut total, qui tient à la fois à la remontée récente des prix relatifs du pétrole sur les marchés mondiaux et au ralentissement de l'activité du secteur manufacturier.

En pourcentage du produit intérieur brut hors hydrocarbures, l'effort fiscal a augmenté au cours de la période 1999-2002 en passant de 15.3% du produit intérieur brut hors hydrocarbures en 1999 à 19.9% en 2002 pour se situer à 18.8% du produit intérieur brut hors hydrocarbures en 2003. Néanmoins, en Algérie, le produit intérieur brut hors hydrocarbures n'est qu'une mesure indirecte de l'assiette des taxes hors hydrocarbures.

Les recettes budgétaires de l'année 2003 sont estimées à 1966.6 milliards de dinars, soit une augmentation de 22.7% par rapport à l'année 2002. Cette performances'explique par une forte augmentation (33.9%) des recettes hydrocarbures, alors qu'il est enregistré une stabilisation des recettes au titre de la fiscalité ordinaire.

Les prix du pétrole, qui ont un impact important sur les recettes budgétaires, ont enregistré une forte augmentation au premier semestre de l'année 2003 (28.9 dollars/baril) pour se stabiliser au second de la même année à ce niveau de performance. Pour l'année 2003, le prix moyen (28.9 dollars/baril) atteint est bien au-dessus de la moyenne (25.2 dollars/baril) enregistrée en 2002.

Les recettes au titre de la fiscalité pétrolière ont excédé, dès fin septembre 2003, les prévisions de la loi des finances en la matière. Cela a donc alimenté le fonds de régulation des recettes, déjà pourvu de 26.5 milliards de dinars en 2002, 115.8 milliards de dinars en 2001 et de 453.2 milliards de dinars en 2000, visant à limiter l'impact négatif sur les finances publiques de « chocs » externes.

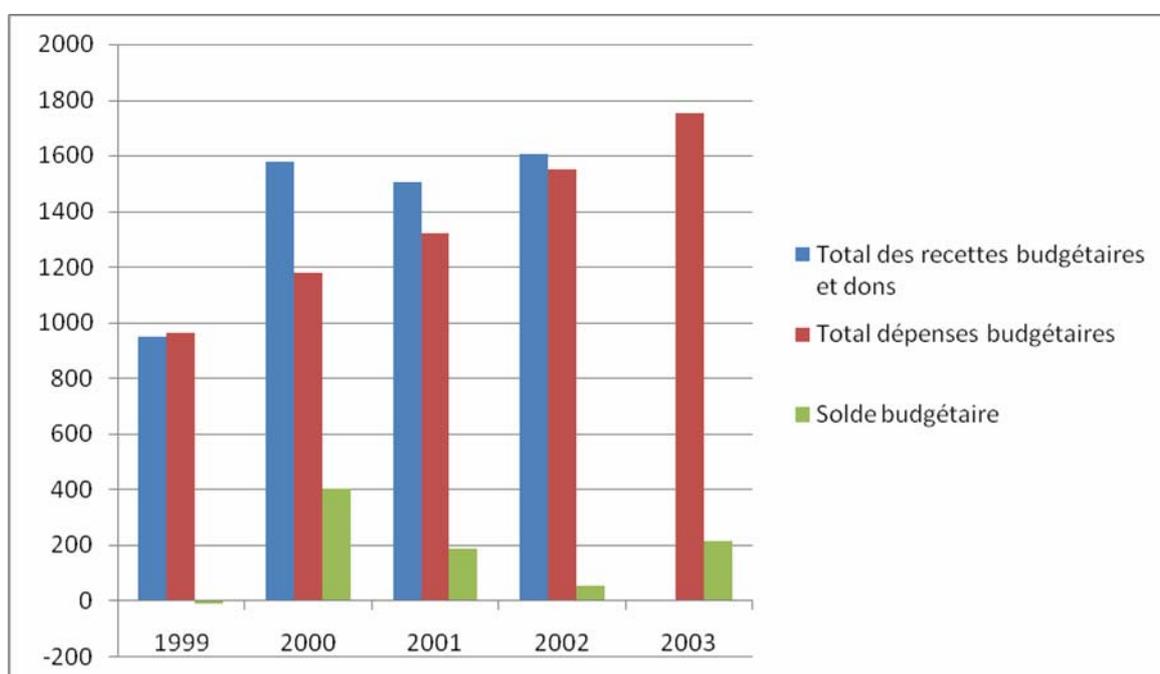
En effet, la structure des recettes budgétaires montre bien la vulnérabilité des finances publiques à d'éventuels « chocs » externes. Pour l'année 2003 et sur la base d'encaissements, cette structure est comme suit :

- \*68.7% au titre de fiscalité pétrolière ;
- \*26.4% au titre de la fiscalité ordinaire ;
- \*4.9% au titre des recettes non fiscales.

Il est à noter également, que les recettes hors hydrocarbures ont été réalisées à des niveaux proches de la prévision, avec une quasi stabilisation (+3.6%) par rapport aux encaissements de l'année 2002.

Les recettes fiscales ordinaires ont enregistré une légère augmentation d'un montant de 37 milliards de dinars en 2003 par rapport à 2002 ; soit un taux d'accroissement de 7.7%. Cette hausse est due aux augmentations enregistrées par les recettes au titre des droits de douanes (11.5%), les revenus des contributions directes (12.5%) et les revenus de l'enregistrement et timbres (1.1%), et l'impôt sur les biens et services (3.6%). D'où une amélioration des recouvrements de la fiscalité ordinaire qui contribue au rendement de celle-ci.

Les recettes non fiscales, quant à elles, ont connu une forte décroissance en 2003 où elles ont atteint 96.7 milliards de dinars contre 112.4 milliards de dinars en 2002, soit une décroissance d'un taux de 14%.



**Figure 01. recettes**

### **1.2-Dépenses publiques :**

De 1999 à 2003, les dépenses budgétaires courantes et d'équipement ont progressé d'environ 4.5 points du produit intérieur brut, sous l'effet notamment du programme de soutien à la relance économique et de la prise en charge des conséquences des catastrophes naturelles.

Pendant la même période, les dépenses courantes ont reculé de 0.5 point du produit intérieur brut. Les dépenses de personnel qui représentaient 29.8% des dépenses totales en

1999 ont diminué de 1.5 point du produit intérieur brut en 2003, du fait d'une politique salariale rigoureuse et d'une meilleure gestion du recrutement dans la fonction publique. Les dépenses de transferts, quant à elles, liées au dispositif de protection sociale ont été rendues plus productives grâce à un meilleur ciblage des interventions.

Après leur niveau de 5.8% du produit intérieur brut en 1999, les dépenses d'équipement ont connu une augmentation pour se situer, en 2003, à 5 points du produit intérieur brut au-dessus de leur niveau de 1999. Cet élargissement de la sphère budgétaire est dû à l'augmentation du niveau des dépenses d'investissements induite par la prise en charge de la réhabilitation des infrastructures endommagées lors des séismes et inondations et le lancement d'un programme de soutien à la relance économique.

Sur la base encaissements décaissements, les dépenses budgétaires sont estimées à 1752.7 milliards de dinars en 2003, représentant une augmentation de 13% par rapport à l'année 2002. Cette augmentation est, essentiellement, due aux dépenses en capital (22.3%), aux transferts courants (12.4%) et aux dépenses du personnel (9.7%).

En pourcentage des dépenses budgétaires totales, les dépenses courantes (1199 milliards de dinars) ont représenté 67.2% en 2003 contre 69.4% en 2002 et 72.6% en 2001 ; les dépenses en capital (553.7 milliards de dinars) représentant 31% en 2003 contre 28.6% en 2002 et 26.9% en 2001.

En 2003, les dépenses courantes ont progressé de 9.2% par rapport à leur niveau de 2002. Avec un niveau atteint en 2003 de 1199 milliards de dinars, ces dépenses représentent 23.4% du produit intérieur brut contre 24.6% du produit intérieur brut en 2002. Les dépenses en capital ont aussi connu une augmentation (22.3%) passant de 357.4 milliards de dinars en 2001 à 452.9 milliards de dinars en 2002 et 553.7% milliards de dinars en 2003. Leur niveau est monté à 10.8% du produit intérieur brut en 2003 contre 10.2%, 8.4% et 7.9% pour les années 2002, 2001 et 2000.

En tant que principale composante des dépenses budgétaires courantes, les salaires ont connu une augmentation de 34.8 milliards de dinars en 2003, représentant un taux d'accroissement de 10.2 % par rapport à 2002. Avec un niveau de 374.7 milliards de dinars en 2003, la masse salariale représente 7.3% du produit intérieur brut. Cette progression est due essentiellement aux augmentations salariales dans quelques secteurs de l'administration

publique. L'augmentation salariale a ainsi représenté 0.68 % du produit intérieur brut en 2003 contre 0.55 % en 2002 et 0.81% en 2001.

Les transferts courants (y compris les services de l'administration) ont connu une augmentation moindre que celle de l'année 2002 passant de 391.4 milliards de dinars en 2001 à 471.9 milliards de dinars en 2002 pour atteindre 537 milliards de dinars en 2003, représentant 10.5% du produit intérieur brut et en augmentation de 13.8% par rapport à 2002. Les transferts courants aux services des administrations publiques représentent à eux seuls 30.1% du total des transferts de 2003.

Enfin, les intérêts au titre de la dette publiques (interne et externe) s'élèvent à 118.3 milliards de dinars (2.3% du produit intérieur brut) en 2003 contre 137.2 milliards de dinars (3.1% du produit intérieur brut) en 2002.

Par ailleurs, les dépenses en capital se sont élevées à 553.7 milliards de dinars en 2003, soit une augmentation de 22.3% par rapport à 2002. Ces dépenses d'investissements sont montées à 10.8% du produit intérieur brut en 2003, reflétant l'effort en la matière inhérent au programme de soutien à la relance économique et au programme de reconstruction des zones touchées par le séisme du 21 mai 2003.

En effet et en relation avec la structure des investissements de l'Etat, l'activité relative aux travaux d'infrastructures a continué d'être soutenue en 2003, avec l'impulsion des activités opérée à travers le budget d'équipement de l'Etat (programme annuel d'équipement public et programme de soutien à la relance économique) et le programme spécial de reconstruction des zones touchées par le séisme du 21 mai 2003.

**1.3-Capacité de financement** : Le Trésor a réalisé un excédent (262.9 milliards de dinars) en 2003, tout comme en 2000, 2001 et 2002, confirmant ainsi le renforcement de sa capacité de financement.

Pour 2003, l'excédent global du trésor est estimé à 5.1% du produit intérieur brut, soit une performance supérieure à celle de 2001. La capacité de financement du trésor s'exprime également à travers son stock d'épargnes financières matérialisé essentiellement par ses dépôts auprès de la Banque d'Algérie.

En tant qu'indicateur synthétique de la situation des finances publiques, l'évolution de la trésorerie publique s'est caractérisée par une amélioration au cours du premier semestre de

2003 après une stabilisation en 2002 à environ 400 milliards de dinars en termes de dépôts du trésor à la Banque d'Algérie. Ces dépôts ont donc enregistré une tendance haussière au premier semestre de 2003, soit un encours de 474.79 milliards de dinars à fin mars et 599.9 milliards de dinars à fin juin contre seulement 430.61 milliards de dinars à fin décembre 2002.

L'augmentation des dépôts du trésor a été moindre au second semestre de l'année 2003, avec un « pic » de 678.6 milliards de dinars à fin novembre 2003. A fin décembre 2003, l'encours de ces dépôts du trésor s'est situé à 591.5 milliards de dinars, suite à d'importants décaissements au profit des banques publiques dans le cadre du remboursement de la dette publique.

Avec le retour à la stabilité macro financière en 2000 et sa consolidation en 2001-2002, la viabilité des finances publiques s'est confirmée en 2003. Néanmoins, la vulnérabilité de la fiscalité pétrolière aux « chocs » externes et la persistance du contexte de détérioration de la situation de l'économie mondiale militent en faveur du maintien d'une certaine prudence en matière d'expansion budgétaire.

Enfin, la politique fiscale et budgétaire doit continuer de contribuer à l'amélioration de la gestion macroéconomique à moyen terme, de manière à rendre les performances budgétaires moins sensibles aux fluctuations des prix du pétrole.

#### SITUATION DES OPERATIONS DU TRESOR (en milliards de dinars)

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>950.5</b>	<b>1578.1</b>	<b>1505.5</b>	<b>1603.2</b>	<b>1 966.6</b>
Recettes des hydrocarbures	588.3	1213.2	1001.4	1 007.9	1 350.0
Dont : Fonds de régulation des recettes	0.0	453.2	115.8	26.5	292.9
Recettes hors-hydrocarbures	358.4	364.9	488.5	595.1	616.6
Recettes fiscales	314.8	349.5	398.2	482.9	519.9
Impôts sur les revenus et les bénéfices	72.2	82.0	98.5	112.2	126.2
Impôts sur les biens et services	149.7	165.0	179.2	223.4	231.4
Droits de douane	80.2	86.3	103.7	128.4	143.2
Enregistrement et timbres	12.7	16.2	16.8	18.0	19.1
Recettes non-fiscales	43.6	15.4	90.3	112.2	96.7
Dividendes de la Banque d'Algérie	27.1	0.0	46.6	37.6	43.5
Droits	16.5	15.4	43.7	74.6	53.2
Dons	3.9	0.0	15.6	0.2	0.0
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>961.7</b>	<b>1178.1</b>	<b>1321.0</b>	<b>1550.6</b>	<b>1 752.7</b>
Dépenses courantes	774.7	856.2	963.6	1097.7	1 199.0
Dépenses de personnel	286.1	289.6	324.0	346.2	379.9
Pensions des Moudjahidine	59.9	57.7	54.4	73.9	105.0
Matériels et fournitures	53.6	54.6	46.3	68.5	58.8
Transferts courants	248.7	292.0	391.4	471.9	537.0

dont : Services de l'Administration	81.9	92.0	114.6	137.6	161.4
intérêts sur la dette publique	126.4	162.3	147.5	137.2	118.3
dépenses en capital	187.0	321.9	357.4	452.9	553.7
<b>Solde budgétaire</b>	<b>-11.2</b>	<b>400.0</b>	<b>184.5</b>	<b>52.6</b>	<b>213.9</b>
Solde des comptes spéciaux	-5.6	-0.7	-20.0	-11.2	81.6
Prêts nets du Trésor	-0.3	0.5	6.5	30.9	32.6
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainis</b>	<b>-16.5</b>	<b>398.8</b>	<b>171.0</b>	<b>10.5</b>	<b>262.9</b>
Allocation au Fonds d'assainissement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire 1/	110.0	561.1	318.6	147.8	381.2
Solde global	-16.5	398.8	171.0	10.5	262.9
<b>Financement</b>	<b>16.5</b>	<b>-398.8</b>	<b>-171.0</b>	<b>-10.5</b>	<b>-262.9</b>
Bancaire	64.4	-407.4	-145.8	31.6	-220.1
Non bancaire	24.7	105.7	85.3	32.8	38.4
Extérieur	-72.6	-97.1	-110.5	-74.9	-81.2

Source : Direction Générale du Trésor

1/ Solde budgétaire hors Fond d'assainissement + intérêts sur la dette publique.

## 2- Analyse de la situation des dépenses publiques publiques periode 2002-2006

La situation des finances publiques, en tant qu'élément important des finances intérieures, connaît une amélioration soutenue depuis 2003. Le solde global du Trésor a été multiplié par 2,5 fois, passant de 438,5 milliards de dinars en 2003 à 1092,5 milliards de dinars en 2006, soit respectivement 8,3 % et 13 % du produit intérieur brut. Ces performances ont été réalisées dans un contexte de croissance soutenue des dépenses publiques, et notamment des dépenses d'investissement, à un rythme, néanmoins, moins élevé que celui des recettes totales. Ces dernières, constituées en 2006 à 78,1 % des recettes des hydrocarbures, ont bénéficié de l'évolution très favorable des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

En conséquence, l'encours du Fonds de régulation des recettes, en progression régulière sur la même période, a atteint, à fin 2006, un montant de 2931 milliards de dinars contre 568,4 milliards de dinars à fin 2003. La constitution de ce Fonds en 2000, alimenté par l'excès des recettes fiscales des hydrocarbures au-delà de celles inhérentes au prix de référence de 19 dollars par baril, répond, entre autres, au souci des pouvoirs publics de réduire la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes en amortissant l'effet de la baisse de

la fiscalité pétrolière sur les dépenses d'équipement de l'Etat et, par conséquent, d'assurer la viabilité de la politique budgétaire sur le moyen et long terme.

Ces performances se sont conjuguées sur le plan fiscal, avec des efforts récents en matière de recouvrement de la fiscalité sur les hydrocarbures et hors hydrocarbures pour réduire davantage la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes. Ces efforts sont appuyés par des mesures structurelles importantes :

- participation majoritaire et obligatoire de la compagnie nationale des hydrocarbures à tous les projets d'exploration et de développement des gisements et instauration d'une taxe sur les profits pour des prix du pétrole brut au-delà de 30 dollars le baril ;

- création de la direction des grandes entreprises au sein de la direction générale des impôts dont les procédures permettent la réalisation d'un taux de recouvrement plus élevé ;

- institution d'un nouvel impôt, dit l'impôt forfaitaire unique, qui remplace l'ensemble des impôts (IRG, TAP, TVA) payés par les petits commerçants et les prestataires de services, facilitant le paiement et le recouvrement plus large des impôts ; et - la mise en place de structures nouvelles tels que les centres des impôts (dont un centre pilote va être mis en place en 2007) et les centres des impôts de proximité.

Au total, l'institution du Fonds de régulation des recettes (FRR) et les efforts en matière de recouvrement de la fiscalité contribuent à assurer la viabilité des finances publiques à moyen et long terme, à mesure que la qualité des dépenses émerge comme préoccupation majeure.

### **2.1 - Recettes budgétaires :**

Au cours de la période 2002 - 2006, les recettes budgétaires ont progressé de 123,4 % passant de 1603,2 milliards de dinars en 2002 à 3 582,3 milliards de dinars en 2006. Par rapport au produit intérieur brut (PIB), les recettes totales sont passées de 35,3 % en 2002 à 41,1 % en 2005 puis à 42,7 % en 2006.

L'accroissement de ce ratio est lié à l'augmentation de la part de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures dans le PIB qui est passée de 32,5 % en 2002 à 44,7 % en 2005 et à 46,2 % en 2006 .

En 2006, les recettes budgétaires totales ont progressé de 16,2 % par rapport à l'année 2005. Cette hausse est due essentiellement à l'accroissement des recettes des hydrocarbures et dans une moindre mesure, à la hausse des recettes hors hydrocarbures.

Les recettes des hydrocarbures sont passées de 2 352,7 milliards de dinars en 2005 à 2 799 milliards de dinars en 2006, soit une progression de près de 19 %. Cette croissance est totalement imputable à la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

Les recettes des hydrocarbures ont atteint 1419,5 milliards de dinars durant le premier semestre 2006 contre 1379,5 milliards de dinars au second semestre (y compris la redevance annuelle versée au second semestre), totalisant un flux annuel de 2799 milliards de dinars. Cette évolution indique que la totalité de la fiscalité pétrolière budgétisée (916 milliards de dinars), c'est-à-dire au prix de référence de 19 dollars le baril, a été réalisée durant le premier semestre 2006. Aussi, l'excès des recettes effectives des hydrocarbures sur les recettes budgétisées en la matière au premier semestre et la totalité des recettes des hydrocarbures du second semestre ont été versés au Fonds de régulation des recettes.

Les recettes hors hydrocarbures ont atteint en 2006 un montant global de 783 milliards de dinars, en progression de 8,1 % par rapport à 2005 et dépassant ainsi le montant budgétisé dans la loi de finances 2006 (767,2 milliards de dinars). Les recettes fiscales, qui représentent 86,2 % des recettes hors hydrocarbures, ont augmenté de 5,4 % et sont passées de 640,5 milliards de dinars en 2005 à 674,8 milliards de dinars en 2006. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées par les postes .impôts sur les revenus et les bénéfiques. (60,8 milliards de dinars), suivi du poste " impôts sur les biens et services " (7 milliards de dinars).

En revanche, les droits de douane ont enregistré un recul de 36,2 milliards de dinars pour se situer à hauteur de 107,7 milliards de dinars en 2006 contre 143,9 milliards de dinars en 2005. Cette baisse est inhérente à la suppression, depuis septembre 2005, des droits de douanes sur la première liste relative aux matières premières et intrants en provenance de l'Union Européenne.

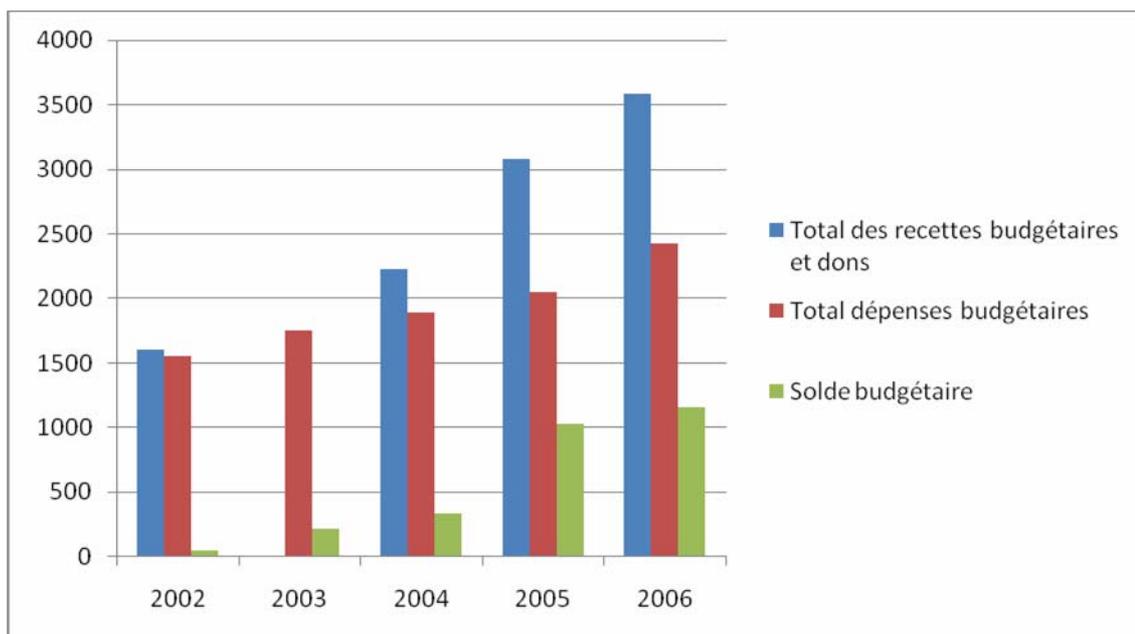
Pour l'année 2006, les recettes non fiscales, dont la contribution aux recettes hors hydrocarbures est passée de 11,6 % en 2005 à 13,8 % en 2006, enregistrent, pour la deuxième année consécutive, des augmentations et s'établissent à 108,2 milliards de dinars. Comme pour l'année 2005, cette progression est inhérente à l'augmentation des dividendes versés par la Banque d'Algérie au Trésor public (26,6 milliards de dinars).

Le ratio recettes hors hydrocarbures/produit intérieur brut a légèrement baissé de 9,7 % en 2005 à 9,3 % en 2006. La diminution, depuis l'année 2002, de la part des recettes hors hydrocarbures par rapport au produit intérieur brut ne doivent pas occulter l'effort fiscal des activités hors hydrocarbures qui, sous l'angle du ratio recettes hors hydrocarbures/PIB hors hydrocarbures, s'est stabilisé à hauteur de 17,4 % en 2006. Le niveau de ce dernier ratio était de 17,5 % en 2005.

Au total, bien que la fiscalité hors hydrocarbures ait augmenté de 31,6 % sur la période 2002 - 2006, sa part dans les recettes totales ne cesse de diminuer sur la même période en raison de l'accroissement de la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le produit intérieur brut. La fiscalité pétrolière demeure la variable déterminante dans l'élaboration du budget de l'Etat qui contribue pour 75,8 % des recettes totales en 2006 contre 73,6 % en 2005.

## **2.2 – Dépenses publiques :**

Les dépenses budgétaires totales ont progressé de 56,6 % au cours de la période 2002-2006 et ont atteint 2428,5 milliards de dinars en 2006 contre 1550,6 milliards de dinars en 2002. Sur la même période, les dépenses courantes ont augmenté de 47,2 % et les dépenses d'équipement de 72,6 %. Cette tendance témoigne de l'effort budgétaire consenti pour la relance de l'activité économique à travers l'impulsion budgétaire apportée par les divers programmes de dépenses publiques (programme de soutien à la relance économique de 2001 à 2004, programme de développement agricole, programme de reconstruction des infrastructures détruites par le séisme de 2003, programme complémentaire de soutien à la croissance 2005-2009, programme spécial complémentaire de développement des wilayas du sud, .).



Les dépenses de fonctionnement initialement budgétisées à 1283,4 milliards de dinars dans la loi de finances de 2006 sont montées à 1436,3 milliards de dinars dans la loi de finances complémentaire de la même année. Pendant que les montants budgétisés au titre des dépenses de fonctionnement ont été entièrement consommés, les dépenses d'équipement, budgétisées à 2115,8 milliards de dinars, ne l'ont été qu'à hauteur de 46,9 % (992,2 milliards de dinars) et ce, en raison de capacités d'absorption limitées. En dépit de ce faible taux de réalisation, les dépenses d'équipement ont augmenté de 72,6 % sur la période 2002 - 2006 contre 47,2 % pour les dépenses courantes.

Pour la seule année 2006, les dépenses courantes ont augmenté de 15,4 %, correspondant à un flux de 191,2 milliards de dinars, en raison notamment de la très forte augmentation des transferts courants. Malgré une augmentation substantielle des dépenses courantes en 2006, le ratio dépenses courantes/PIB a reculé de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2002, alors que le ratio dépenses d'équipement/PIB n'a reculé que de 0,8 point sur la même période.

Ces évolutions favorables témoignent du réel effort de stabilisation des dépenses courantes au profit de l'allocation des ressources pour les dépenses d'équipement. Cependant, les dépenses courantes, qui n'ont progressé en moyenne que de 9,2 % entre 2002 et 2005, ont augmenté en 2006 de 15,4 %. Les dépenses d'équipement, quant à elles, après un léger recul en 2003, ont enregistré une croissance plus soutenue entre 2003 et 2006, soit 12,9 % en 2004, 25,9 % en 2005 et 23 % en 2006).

Les dépenses de personnel, deuxième poste important dans les dépenses courantes après les transferts courants, ont progressé presque au même rythme qu'en 2005 soit 6,3 % contre 6,9 % en 2005. Les pensions des moudjahidine et les dépenses en matériel et fournitures, qui ne représentent que 6,3 % des dépenses courantes chacune, ont augmenté respectivement de 14 % et 21,8 % en 2006. Quant aux transferts courants, les dépenses y afférentes ont enregistré le plus fort taux de croissance en 2006 (23,7 %) pour s'établir à 739,1 milliards de dinars contre 597,6 milliards en 2005, de sorte que leur part dans les dépenses courantes est passée de 48 % en 2005 à 51,5 % en 2006.

Enfin, suite aux remboursements par anticipation d'une partie de la dette publique extérieure, au cours des années 2004 - 2006, les intérêts sur la dette publique (interne et externe) ont baissé de 6,3 % en 2006 après la diminution de 14 % en 2005 et 25,3 % en 2004. En conséquence, les intérêts annuels sur la dette publique sont passés de 114 milliards de dinars en 2003 à 85,2 milliards en 2004 à 73,2 milliards en 2005 puis à 68,6 milliards en 2006.

Les dépenses d'équipement s'établissent à 992,2 milliards de dinars en 2006, en progression de 23 % par rapport à l'année 2005. En proportion du PIB, elles représentent 11,8 % en 2006 contre 10,8 % l'année précédente. Les augmentations les plus importantes concernent les dépenses d'investissement, les dépenses relatives aux plans communaux et les dépenses dans le secteur de l'habitat. Par contre, les dépenses relatives aux mines et énergies, aux industries manufacturières, à l'agriculture et l'hydraulique, aux services productifs, à l'éducation/formation et aux infrastructures socioculturelles ont régressé par rapport à l'année 2005.

### **2.3 – Capacité de financement :**

Avec des excédents croissants en terme de solde global du Trésor, la capacité de financement du Trésor s'améliore et se consolide davantage. De 7,1 % du PIB en 2004, le ratio excédent global du Trésor/PIB est passé à près de 12 % en 2005 puis à 13 % en 2006. Les excédents réalisés en 2005 et 2006, soit respectivement 896,4 milliards de dinars et 1092,5 milliards de dinars, sont supérieurs au total du montant effectif de la fiscalité hors hydrocarbures. Ce renforcement de la capacité de financement du Trésor est matérialisé par le niveau élevé de son stock d'épargne financière en dépôts auprès de la Banque d'Algérie.

La tendance haussière des dépôts du Trésor public à la Banque d'Algérie s'est confirmée durant l'année 2006. Le flux net alimentant les comptes du Trésor à la Banque d'Algérie a atteint 1140,3 milliards de dinars en 2006 et son encours total s'est établi à 3222,5 milliards de dinars contre 2082,2 milliards de dinars en 2005 et 1029,2 milliards de dinars en 2004. Ce niveau d'encours de dépôts à fin 2006 dépasse le montant des dépenses publiques totales réalisées cette année. L'objectif stratégique de réduction de la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes, afin de réaliser les objectifs de développement à moyen et long terme, est conduit avec prudence dans l'intérêt des générations futures.

Le niveau élevé d'épargnes financières a permis au Trésor de se désendetter à l'égard des banques pour un montant de 145 milliards de dinars en 2006, corrélativement à la forte réduction de la dette publique extérieure.

### **3.4 Situation des opérations du Trésor :**

	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>1603.2</b>	<b>1 966.6</b>	<b>2229.7</b>	<b>3082.6</b>	<b>3582.3</b>
Recettes des hydrocarbures	1 007.9	1 350.0	1570.7	2352.7	2799.0
Dont : Fonds de régulation des recettes brut	26.5	292.9	623.5	1368.8	1798.0
Fonds de régulation des recettes net	26.5	448.9	153.2	1121.0	1088.4
Recettes hors-hydrocarbures	595.1	616.6	652.5	724.2	783.0
Recettes fiscales	482.9	519.9	580.4	640.4	674.8
Impôts sur les revenus et les bénéficiaires	112.2	126.2	148.0	168.1	228.9
Impôts sur les biens et services	223.4	231.4	274.0	308.8	315.8
Droits de douane	128.4	143.2	138.8	143.9	107.7
Enregistrement et timbres	18.0	19.1	19.6	19.6	22.4
Recettes non-fiscales	112.2	96.7	72.1	83.8	108.2
Dividendes de la Banque d'Algérie	37.6	43.5	30.0	48.7	75.3
Droits	74.6	53.2	42.1	35.1	32.9
Dons	0.2	0.0	6.5	5.7	0.3
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>1550.6</b>	<b>1 752.7</b>	1891.8	2052.0	2428.5
Dépenses courantes	1097.7	1 199.0	1251.1	1245.1	1436.3
Dépenses de personnel	346.2	379.9	391.4	418.5	445.0
Pensions des Moudjahidine	73.9	105.0	69.2	79.8	91.0
Matériels et fournitures	68.5	58.8	71.7	76	92.6
Transferts courants	471.9	537.0	633.6	597.6	739.1
dont : Services de l'Administration	137.6	161.4	176.5	187.5	215.2
intérêts sur la dette publique	137.2	118.3	85.2	73.2	68.6
dépenses en capital	452.9	553.7	640.7	806.9	992.2
<b>Solde budgétaire</b>	<b>52.6</b>	<b>213.9</b>	337.9	1030.6	1153.8
Solde des comptes spéciaux	-11.2	81.6	109.9	-129.0	0.7
Prêts nets du Trésor	30.9	32.6	11.8	5.2	62.0
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainis</b>	<b>10.5</b>	<b>262.9</b>	436.0	896.4	1092.5
Allocation au Fonds d'assainissement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire 1/	147.8	3 81.2	521.2	969.6	1161.1
Solde global	10.5	262.9	436.0	896.4	1092.5

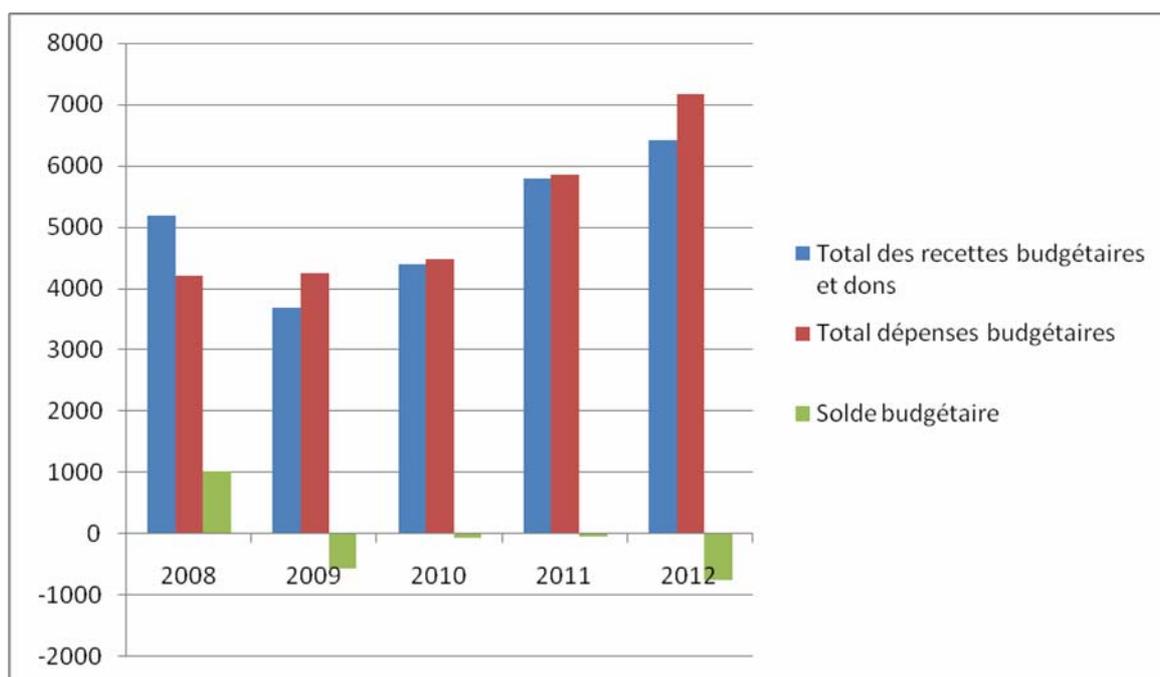
<b>Financement</b>	<b>-10.5</b>	<b>-262.9</b>	-436.0	-896.4	-1092.5
Bancaire	31.6	-220.1	-412.4	-1002.2	-976.9
Non bancaire	32.8	38.4	29.6	221.5	48.9
Extérieur	-74.9	-81.2	-53.2	-115.7	-164.5

### **3-Analyse de la situation des dépenses publiques publiques periode 2008-2012**

Au cours des années 2000 et jusqu'en 2008, les dépenses publiques ont fortement augmenté mais conjointement à la hausse des recettes budgétaires de sorte que la viabilité des finances publiques était assurée, comme en témoigne la constitution d'importantes ressources dans le Fond de régulation des recettes (FRR). Dans ce contexte, la forte augmentation des dépenses publiques sur cette période résultait, notamment de 2005 à 2008, de celle des dépenses d'équipement dont la plupart des dépenses courantes est passé de 65.4% EN 2001 0 89% en 2008.

En revanche, depuis 2009 et en dépit de la relative stabilisation des dépenses budgétaires d'équipement, les soldes budgétaires globaux ont été déficitaires mais avec des amleurs très inégales. Après l'important déficit de 2009 inhérent à la chute des recettes fiscales des hydrocarbures(-41%) liée au choc externe de grande ampleur, les déficits de 2010 et de 2011 n'ont représenté respectivement que 0.6% et 0.4 % du PIB. Le déficit budgétaire s'est de nouveau accru en 2012 (4.8%), en raison de la forte croissance des dépenses totales (22.5 %) et en particulier, de celle des dépenses courantes (27.2%), après celles non moins élevées de 2011( respectivement de 31 % et 45.9 %).

Ainsi, en dépit de la stabilité des prix des hydrocarbures à un niveau élevé( 111 dollars le baril en 2012 contre 112.9 dollars le baril en 2011), les fortes augmentations successives des dépenses publiques de ces deux dernières années, et de surcroit de fonctionnement, ont abouti à un déficit budgétaire substantiel. Compte tenu du trend baissier des exportations d'hydrocarbures en volume depuis 2006 et du trend haussier des dépenses courantes, la viabilité budgétaire émerge comme préoccupation de court terme, comme cela apparait nettement de l'analyse de la situation des finances publiques des deux dernières années.



### **3.1/ Recettes budgétaires :**

En 2012, les recettes budgétaires s'établissent à 6411.3 milliards de dinars contre 5790.1 milliards de dinars en 2011, soit une progression de 10.7%. Elles se sont donc accrues de 321.2 milliards de dinars contre 1397.2 milliards en 2011. Après la forte baisse de 2009( - 29.2% ), les recettes budgétaires ont donc progressé de 2735.3 milliards de dinars en trois années ( 74.4%). A l'inverse des années 2010 et 2011 ou les recettes des hydrocarbures qui concouraient le plus à l'augmentation des recettes budgétaires totales, en 2012, elles n'y ont contribué qu'à hauteur de 32.9 % (contre 82 % en 2011 et 68.7 % en 2010) et celles hors hydrocarbures à hauteur de 67.1 % (contre 18 % en 2011 ).

Rapportées au PIB, les recettes totales se sont stabilisées à hauteur de 40.5% du flux annuel de richesse produite contre 39.9 % en 2011. En revanche, le ratio recettes ordinaires sur PIB hors hydrocarbures est passé de 19.5% en 2011 à 20.9% en 2012, soit une progression annuelle de 1.4 point de pourcentage, quasiment équivalente à son augmentation en tre 2009 et 2011(1.3 point).

Les recettes des hydrocarbures ont augmenté de 5.1% en 2012 (contre 37% en 2011), passant de 3979.7 milliards de dinars en 2011 à 4184 milliards de dinars en 2012. Elles représentent à cette année 2.75 fois le montant de la fiscalité budgétisée au prix de référence(37 dollars le baril) contre 2.5 fois en 2011. Rapportées aux recettes budgétaires totales, les recettes, les recettes des hydrocarbures représentent 65.3% en 2012 contre 68.7%

en 2011 et couvrent 58.4% des dépenses budgétaires totales contre 68% en 2011. De même, alors qu'en 2011 les mêmes recettes des hydrocarbures représentaient 102.6% des dépenses courantes, elles ne représentent plus en 2012 que 84.8% révélant ainsi une nette détérioration de la couverture des dépenses courantes par les recettes des hydrocarbures.

Les recettes hors hydrocarbures ont atteint en 2012 un montant global de 2227.2 milliards de dinars, en progression de 23.0% (21.7 % en 2011). Elles représentent 34.7 % du total des recettes budgétaires (31.3% en 2011), financent 31.1% des dépenses totales (30.9% en 2011) mais ne couvrent les dépenses courantes qu'à hauteur de 45.1% (contre 46.7% en 2011 et 56 % en 2010). En outre, en dépit de leur nette progression en 2012, les recettes ordinaires ne couvrent plus le poste transferts courants dont ne représentent plus que 85 % contre 102.1% en 2011).

En termes de structure, les recettes fiscales représentent 89.1% des recettes hors hydrocarbures (contre 84.4% 2011) et, contrairement à l'année 2011, elles ont contribué aux augmentations des recettes hors hydrocarbures à hauteur de 109.7% contre 71% en 2011 ; les recettes non fiscales ayant diminué de 14.2%.

Les recettes fiscales ont progressé de 29.9% en 2012 pour atteindre 1984.3 milliards de dinars contre une hausse de 17.7% en 2011. Ces augmentations résultent beaucoup plus de la hausse des impôts sur les revenus et des droits de douane qui ont contribué, respectivement pour près de 44%( 53.7% en 2011) et pour 29% (17.7% en 2011) à la hausse des recettes fiscales. La contribution des impôts sur les biens et services à l'augmentation des recettes fiscales est restée relativement stable par rapport à 2011 (24.5% en 2012 contre 25.3% en 2011).

La tendance à la baisse du poids relatif des impôts sur les biens et services dont les recettes fiscales, observée sur la période 2002-2011, s'est accentué encore au cours de l'année sous revue pour atteindre 34.5% contre 37.5% en 2011, 39.7% en 2010 et 46.3% en 2002. Quant au ratio droits de douane sur recettes fiscales, il a augmenté en 2012 à 17.9%, en contraste avec sa baisse continue depuis 2003 et sa stabilisation en 2011 à 14.6%. a l'inverse, le poids relatif des impôts sur les revenus et bénéfiques dans les recettes fiscales s'est stabilisé en 2012 à hauteur de 44.6% par rapport à 2011 (44.8%), après être passé de 23.2% en 2002 à 43.3% en 2010. Ces évolutions structurelles, en l'occurrence la baisse du poids des impôts sur les biens et services et la hausse de celui des impôts sur les revenus et bénéfiques dans le total

des recettes fiscales, contrastent fortement avec les assiettes de ces types de prélèvement et notamment les évolutions de la valeur ajoutée marchande hors hydrocarbures.

En ce qui concerne les recettes non fiscales, dont la part dans les recettes hors hydrocarbures est passée de 9.2% en 2009 à 15.6% en 2011, elles ont baissé en 2012 à 242.9 milliards de dinars (283.3 milliards de dinars en 2011) pour ne représenter que 10.9% des recettes hors hydrocarbures sous l'effet des diminutions des résultats versés par les institutions et entreprises publiques hors hydrocarbures.

Au total, après avoir chuté à 84.4% en 2011, la part des recettes fiscales dans les recettes hors hydrocarbures est remontée à 89.1% en 2012. Sur la période 2004-2012, le fait saillant concerne le changement de structure de la fiscalité hors hydrocarbures, d'autant que l'année 2012 confirme la baisse tendancielle de la fiscalité sur les biens et services (rapportée aux recettes fiscales) en contexte de transactions informelles accrues. De plus, alors qu'en 2002, les impôts sur les revenus représentaient 50.2% des impôts sur les biens et services, ce ratio a dépassé 100% en 2010, pour s'établir à 129.4% en 2012 (119.6% en 2011). En revanche, en 2012, après une baisse quasi continue de 2004 à 2011, passant de 23.9% en 2004 à 14.6% en 2011, la part des droits de douanes dans les recettes fiscales est remontée à 17.9% à la faveur de leur forte augmentation au cours de cette année (59.7%). Cela est lié à l'évolution de la structure des importations.

### **3.2/Dépenses budgétaires :**

En 2012, les dépenses budgétaires totales s'établissent à 7169.9 milliards de dinars contre 5853.6 milliards de dinars en 2011, soit une hausse de 22.5% contre 31% en 2011, 5.2% en 2010 est une quasi stabilité en 2009. Elles ont donc augmenté de 60.5% au cours de ces deux dernières années. Jusqu'en 2008, les dépenses d'équipement augmentaient plus vite que les dépenses courantes. Entre 2008 et 2011, ce sont les dépenses courantes, qui ont été multiplié par près de 1.7 fois par rapport à 2009, qui ont concouru exclusivement à la hausse des dépenses totales ; les dépenses en capital ayant relativement stagné. En 2012, en dépit d'une augmentation des dépenses d'équipement de 13.1% c'est toujours les dépenses courantes qui contribuent le plus à l'accroissement des dépenses totales (80.3%).

Les dépenses de fonctionnement et d'équipement ont été budgétisées respectivement à 4925.1 milliards de dinars et 2820.4 milliards de dinars dans la loi de finances complémentaire de 2012, alors que les dépenses de fonctionnement décaissées ont égalé les

montants budgétisés(88.5% en 2011), les dépenses d'équipement budgétisées ont été consommées à concurrence de 79.2% contre 48.6% en 2011, 60.5% en 2010 et 69.2 % en 2009. Contrairement aux années 2009, 2010 et 2011 qui ont été marquées par un ralentissement sensible de l'absorption, celle-ci a repris en 2012 pour le deux catégories de dépenses.

Les fortes augmentations des dépenses courantes des deux dernières années ont porté le ratio dépenses courantes/PIB à 26.7% en 2011 puis à 31.2% en 2012 contre près de 23.1% en 2009 et 22.2% en 2010. Quant au ratio dépenses d'équipement/PIB, il est resté quasiment stable en 2012 à 14.1 %( 19.5% en 2009, 15.1% en 2010 et 13.6% en 2011), après de nombreuses années d'évolution haussières (10.8% en 2003, 15.3% en 2007 et 17.9 % en 2008). Jusqu'en 2008, cette hausse résultait autant de l'augmentation du montant du budget d'équipement que de l'amélioration du taux de réalisation ( consommation des crédits). En 2010 et 2011, la diminution de ce ratio tient à la stagnation des montants décaissés au titre des dépenses d'équipement ( 2010) et à la hausse du PIB à prix courant (2011).

S'agissant des dépenses courantes, elles sont passées de 3879.2 milliards de dinars en 2011 à 4935.9 milliards de dinars en 2012, soit une hausse de 27.2% après celle-très importante- de 2011( 45.9%). Plus qu'en 2011, cette hausse resulte presque totalement de l'augmentation des transferts courants qui y ont contribué à hauteur de 80.1% pour atteindre 2620.3 contre 1773.9 milliards de dinars en 2011 et, dans une moindre mesure, des dépenses de personnel.

Dans les transferts courants, les services de l'administration ( les dépenses de subventions aux hopitaux et aux établissements publics à caractère administratif ( EPA)) n'ont contribué à la hausse de ces transferts qu'à hauteur de 7.7% en 2012. La plus forte hausse dans les transferts courants concerne donc le poste « autres transferts » (principalement les subventions des prix et les collectivités locales) dont le montant passe de près 863.5 milliards de dinars en 2011 à 1550.8 milliards de dinars en 2012, correspondant à 79.6% d'augmentation.

Les dépenses d'équipement, quant à elles, qui avaient fortement progressé de 2005 à 2008 avec un passage à un palier supérieur en 2007 et 2008, puis demeurées stables en tendance entre 2008 et 2011, ont augmenté en 2012 de 259.6 milliards de dinars ( 13.1%), passant de 1974.4 milliards de dinars à 2234 milliards de dinars.

Cette hausse des dépenses d'équipement résulte principalement des dépenses en faveur du secteur de l'habitat qui sont passées de 271.4 milliards de dinars en 2011 à 611.1 milliards de dinars en 2012, soit 125.2% d'augmentation. Les dépenses d'infrastructures économiques et administratives, dont la part dans les dépenses d'investissement était de 40.1% en 2008, ont régressé depuis pour ne plus représenter que 35.7% en 2011. Elles sont demeurées quasiment stables en 2012 à hauteur de 693.3 milliards de dinars et représentent 31% des dépenses totales d'équipement. Les autres dépenses ayant un poids significatif dans le total des dépenses d'équipement ont connu des évolutions contrastées. Les dépenses en infrastructures dans l'agriculture et hydraulique ont encore baissé de 23.3%. Celles destinées à l'éducation et à la formation sont restées relativement stables (134.6 milliards de dinars contre 137.9 milliards de dinars en 2011) et celles destinées aux infrastructures socio-culturelles ont augmenté de 23.4%. L'augmentation des dépenses d'équipement de 259.6 milliards de dinars (13.1%) résulte donc de celles des dépenses en faveur du secteur de l'habitat (+339.7 milliards de dinars) et, dans une moindre mesure, de la rubrique « divers » (+79.9 milliards de dinars); le solde des variations des autres postes des dépenses d'équipement de l'Etat étant négatif.

### **3.3.Capacité de financement :**

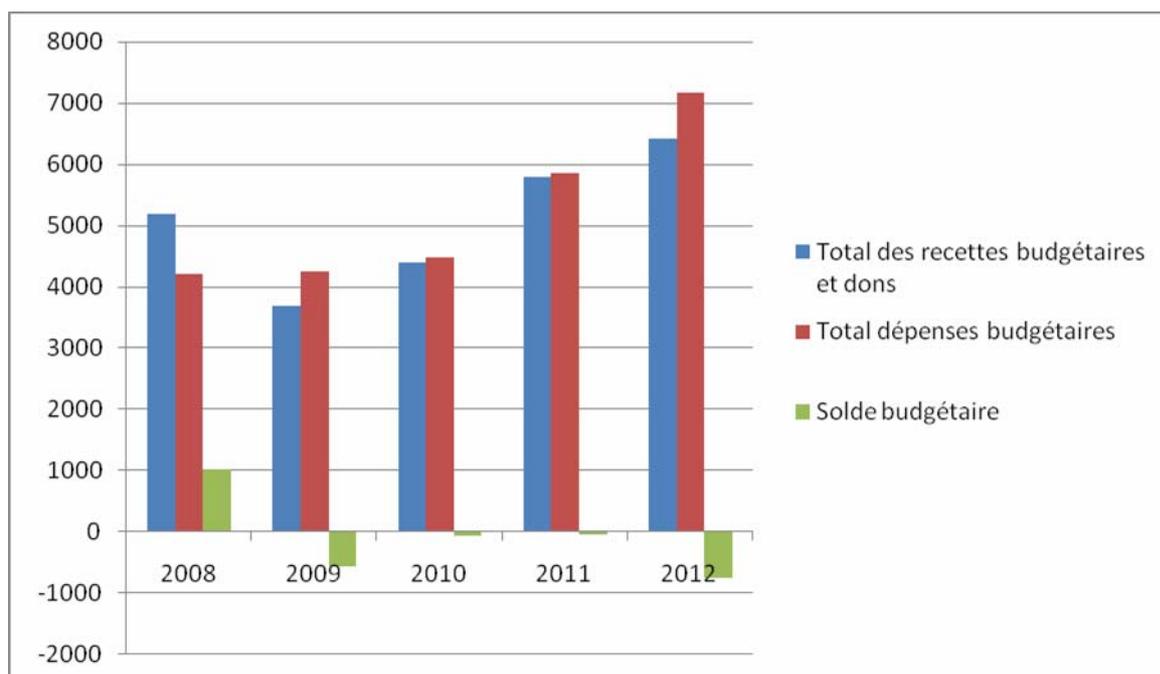
Pour la quatrième année consécutive, le solde budgétaire affiche un déficit.

Celui de l'année sous revue a atteint 758.6 milliards de dinars, supérieur à celui de 2009, année de choc externe de grande ampleur, de près de 188 milliards de dinars. Comme en 2010 et 2011, ce déficit résulte principalement de la hausse de 27.2% des dépenses de fonctionnement dans le contexte de hausse plus modérée des recettes totales.

L'épargne publique (recettes totales moins dépenses de fonctionnement) au titre de l'année sous revue est de 1475.4 milliards de dinars contre 1910.9 milliards de dinars en 2011. L'épargne publique représente, en conséquence, 23% des recettes totales.

Ce montant d'épargne publique n'a financé les dépenses d'investissement de l'Etat en 2012 qu'à hauteur de 66%, dégageant un besoin de financement du Trésor de 746.1 milliards de dinars. Néanmoins, la capacité de financement du Trésor exprimée par l'encours des épargnes financières auprès de la Banque d'Algérie s'est encore consolidée, atteignant 5633.4 milliards de dinars contre 5381.7 milliards de dinars à fin 2011. Une telle capacité de financement représente 35.6% du produit intérieur brut, 87.9% des recettes totales et 78.6%

des dépenses publiques. Si la constitution de cette capacité de financement du Trésor au cours de la décennie concourt à prémunir les finances publiques d'éventuels chocs externes, l'évolution de la structure des recettes budgétaires constitue un élément additionnel de vulnérabilité face à la nouvelle structure des dépenses budgétaires. Le défi est d'autant plus important que le niveau du prix du pétrole permettant d'équilibrer le budget de l'Etat est supérieur à 120 dollars/baril.



### 3.4 Poids, structure de la dépense publique et activité économique

Si la « soutenabilité » des finances publiques émerge un peu partout dans le monde, depuis les plans de relance massifs rendus nécessaires par la crise économique mondiale de 2009, comme une préoccupation majeure dans les pays développés et émergents, en Algérie, elle se conjugue à une préoccupation supplémentaire, celle du poids de la dépense publique dans la demande intérieure brute (absorption) et son incidence sur l'économie nationale.

Sur le long terme et dans beaucoup d'économies développées (pays scandinaves, Allemagne, France...) dont la richesse par habitant est fondée sur les activités économiques hors ressources non renouvelables, le poids élevé de la dépense publique - qui inclut les dépenses liées aux régimes de sécurité sociale (retraites et assurances maladie)- dans l'absorption ne traduit qu'une redistribution très large des revenus au profit des catégories sociales à faibles revenus, expression de modèles sociaux propres à ces pays. La dépense publique y a longtemps été un facteur de croissance de la demande globale, stimulant ainsi

l'offre de bien et services et l'investissement. Ce mode de régulation économique, conjugué à une croissance forte de la productivité des facteurs de production, a été la clef de voûte de la croissance élevée de la période dite des « trente glorieuses » dans les pays développés.

De même, sur le court terme -horizon de la conjoncture – et dans une perspective Keynésienne classique, lorsque l'activité économique est atone et les capacités de production du système productif sous utilisées, la hausse de la demande globale, notamment par la dépense publique même au prix de déficits budgétaires, permet dans certaines situations, de stimuler l'activité économique. Mais que ce soit sur le long ou le terme, le poids de la dépense publique dans ces pays est toujours adossé à un niveau quasi équivalent de prélèvements obligatoires (fiscalité et cotisations sociales) sur l'activité économique fondée sur la production de biens reproductibles.

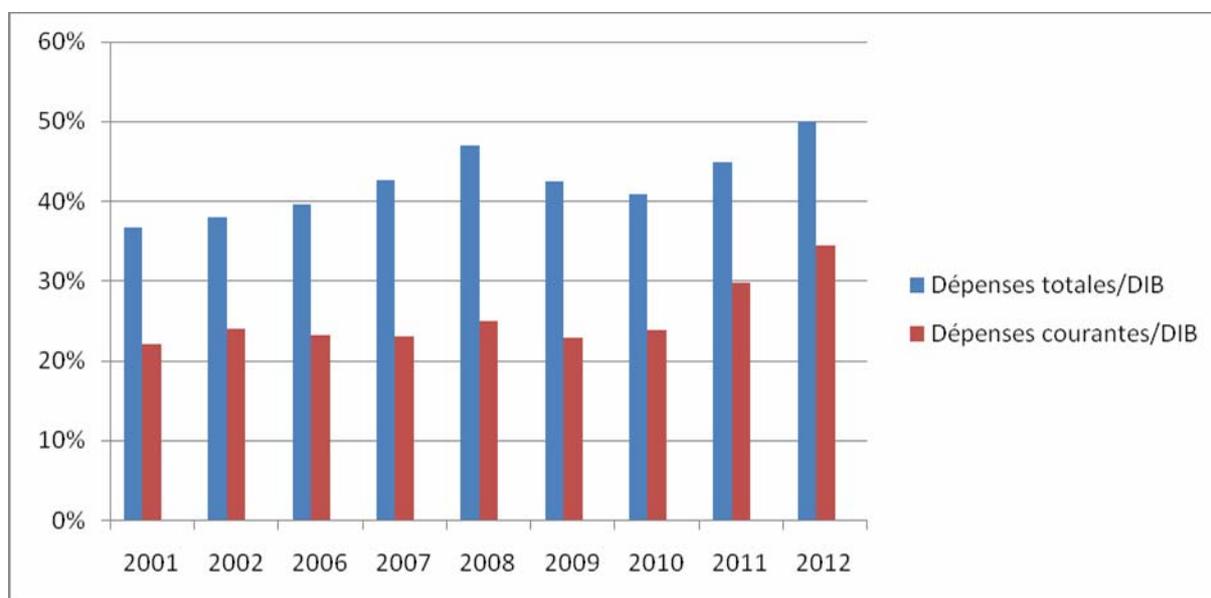
En Algérie, le poids de la dépense publique dans la dépense intérieure brute (DIB ou absorption) a pris des proportions importantes. Elle est passée, en effet, de 31.4% en 1999 à 44.8% en 2011 et à 50% en 2012. A titre de comparaison, ces ratios sont de l'ordre de 24.9% au Maroc en 2010 et 26.9% en 2011 et de respectivement 22.8% et 26.3% en 2010 et 2011 en Tunisie.

	2001	2002	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses totales/DIB	36.6%	38.0%	39.5%	42.7%	47.0%	42.4%	40.9%	44.8%	50%
Dépenses courantes/DIB	22.1%	23.9%	23.1%	23.0%	24.9%	22.9%	23.8%	29.7%	34.4%

Ainsi, en 2012, 50% (44.8% en 2011) de la dépense totale de l'ensemble des agents économiques est réalisée par l'Etat. Cette part s'est donc élevée de près de 19 points de pourcentage entre 1999 et 2012 dont près de neuf

Points durant les deux dernières années sous l'effet de l'accroissement des dépenses publiques de fonctionnement dont la part dans l'absorption a bondi d'une moyenne de 23.8% entre 1999 et 2010 à 29.7% en 2011 et à 34.4% en 2012.

En 2011 et 2012, les deux tiers de la dépense publique sont donc des dépenses de fonctionnement et celles-ci représentent respectivement près de 30% et 34.4% de la demande globale.



L'augmentation du ratio dépenses courantes/absorption résulte des augmentations des transferts courants de près de 52% en 2012 (31.6% en 2011) et dans une moindre mesure des dépenses de personnel de 10.2% (mais 46.4% en 2011) et ne consistent donc pas en une hausse de la production de services publics mais résulte d'un simple effet prix (hausse des transferts dont les subventions et des revenus des fonctionnaires). Comparativement, alors que les transferts et subventions ne représentent que près de 28% des dépenses courantes en Tunisie en 2011 et 2012 (20.5% en 2010), 19.5% et 29.2% en 2009 et 2010 au Maroc, en Algérie, ce ratio qui était de 32.1% en 1999 n'a cessé de grimper depuis pour atteindre 48.2% en 2009. Après un recul à 42.9% et 45.7% respectivement en 2010 et 2011 en raison de la plus forte augmentation des dépenses de personnel, il est remonté à 53.1% en 2012.

Les considérables augmentations de salaires dans la fonction publique et des transferts courants sans lien avec les prélèvements fiscaux sur l'activité économique et les revenus hors hydrocarbures impactent négativement le fonctionnement de l'économie, le comportement des agents économiques et la diversification escomptée de l'économie nationale.

En économie de marché, les prix des biens et services reflètent les coûts de production et /ou la rareté relative des biens et services. En particulier, les prix relatifs fondent

les comportements rationnels d'allocation des ressources des agents économiques, en l'occurrence les décisions d'investir et la répartition sectorielle des investissements, l'arbitrage entre la consommation et l'épargne et le choix de l'assortiment des biens et services de consommation des ménages.

Dans l'économie nationale, l'élargissement du soutien direct et indirect des prix à de nouveaux biens de consommation alimentaires, les subventions implicites des prix de l'énergie, de l'eau, des carburants, l'existence de prix réglementés traduisent, certes, la volonté des pouvoirs publics de soutenir le pouvoir d'achat des catégories sociales les plus défavorisées mais ont abouti, néanmoins, à une structure des prix relatifs qui a engendré des effets pervers dommageables à l'économie nationale.

En premier lieu, les politiques publiques louables de soutien direct et indirect des prix des biens de consommation alimentaire, de l'eau, de l'énergie, des carburants (etc.), conjugués aux augmentations substantielles des salaires avec effet rétroactif dans la fonction publique et à l'effet de propagation (résonance) aux rémunérations dans les secteurs marchands, ont engendré une hausse substantielle des revenus réels peu corrélé à l'évolution de la productivité. Ce qui a :

\*favorisé l'émergence d'un modèle de consommation de biens durables importés- dont les importations de véhicules particuliers qui ont connu un emballement sans précédent en 2011 et 2012- en totale inadéquation avec la structure de la production domestique ;

\*engendré une consommation excessive de l'énergie sous toutes ses formes ayant même conduit à des importations de carburants.

Comme dans de nombreux autres pays, ces subventions sont, en outre, très coûteuses et mal ciblées. Etendues à l'ensemble de population, elles profitent aussi aux populations les plus aisées et évincent les dépenses publiques prioritaires en faveur des populations les plus défavorisées et/ou d'autres services publics. Par ailleurs, en contexte de baisse tendancielle des cours des produits agricoles de base sur les marchés internationaux depuis le mois d'avril 2011, certaines exonérations de droits de douane et taxes ne sont pas réellement reflétés dans les prix intérieurs et peuvent avoir alimenté les marges des opérateurs liés aux activités d'importation de ces produits. Par ailleurs, une activité d'exportation illégale des produits subventionnés dont les carburants s'est développée vers les pays voisins.

En second lieu, ces hausses de revenus réel par effet d'encaisses réelles de beaucoup de catégories de la population se sont traduites par une élévation du cout des facteurs de production peu corrélée à leur productivité avec pour, conséquence, entre autres, une augmentation du cout du travail aboutissant à une probable perte de compétitivité de la production industrielle manufacturière domestique vis-à-vis des produits importés, pouvant même déclasser, en matière de profitabilité, l'investissement productif marchand au profit des importations. Ce qui contrarie la stratégie industrielle de substitution aux importations.

Au total, l'extension de la sphère budgétaire au cours des années 2000 et durant les deux dernières années a abouti à l'émergence de deux grands types de défis auxquels est confrontée l'économie nationale. Celui de l'incidence de la dépense publique sur l'activité économique.

### **3.5 Situation des opérations du Trésor :**

	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Total des recettes budgétaires et dons</b>	<b>5 190.5</b>	<b>3 676.0</b>	<b>4 392.9</b>	<b>5 790.1</b>	<b>6 411.3</b>
Recettes des hydrocarbures*	4 088.6	2 412.7	2 905.0	3 979.7	4 184.0
dont : Fonds de Régulation des Recettes K	2 288.2	400.7	1 318.3	2 300.3	2 535.0
Fonds de Régulation des Recettes I	1 064.5	36.4	526.4	538.9	251.7
Recettes hors hydrocarbures	1 101.8	1 263.3	1 487.8	1 810.4	2 227.2
Recettes fiscales	965.2	1 146.6	1 298.0	1 527.1	1 984.3
Impôts sur les revenus et les bénéfices	331.5	462.1	561.7	684.7	885.9
Impôts sur les biens et services	435.2	478.5	514.7	572.6	684.8
Droits de douane	164.9	170.2	181.9	222.4	355.2
Enregistrement et timbres	33.6	35.8	39.7	47.4	58.4
Recettes non fiscales	136.6	116.7	189.8	283.3	242.9
Produits des douanes et autres	113.8	67.6	64.3	78.9	74.4
Dividendes de la Banque d'Algérie	22.5	48.2	121.1	137.2	115.3
Autres entreprises publiques	0.3	0.9	4.4	67.2	53.2
Dons	0.1	0.0	0.1	0.0	0.1
<b>Total dépenses budgétaires</b>	<b>4 191.0</b>	<b>4 246.3</b>	<b>4 466.9</b>	<b>5 853.6</b>	<b>7 169.9</b>
Dépenses courantes	2 217.7	2300.0	2 659.0	3 879.2	4 935.9
Dépenses de personnel**	838.7	910.9	1 212.6	1 774.7	1 955.7
Pensions des Moudjahidine	103.0	130.7	151.3	163.2	193.0
Matériels et fournitures	111.7	112.5	121.7	129.7	120.7

Transferts courants	1 102.9	1 108.5	1 140.2	1 773.9	2 620.3
Dont : Services de l'Administration	360.8	412.5	513.3	786.1	867
Intérêts sur la dette publique	61.4	37.4	33.2	37.7	46.1
Dépenses en capital	1 973.3	1 946.3	1 807.9	1 974.4	2 234.0
<b>Solde budgétaire</b>	<b>999.5</b>	<b>-570.3</b>	<b>-74.0</b>	<b>-63.5</b>	<b>-758.6</b>
Solde des comptes spéciaux	31.2	-4.3	34.7	24.1	79.1
Prêts nets du Trésor	123.8	138.5	138.9	129.2	66.7
<b>Solde budgétaire, hors Fonds d'assainisse</b>	<b>906.9</b>	<b>-713.1</b>	<b>-178.2</b>	<b>-168.6</b>	<b>-746.1</b>
Allocation au Fonds d'assainissement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde primaire 1/	968.3	-675.7	-145.0	-130.9	-700.0
<b>Solde global</b>	<b>906.9</b>	<b>-713.1</b>	<b>178.2</b>	<b>-168.6</b>	<b>-746.1</b>
<b>Financement</b>	<b>-906.9</b>	<b>713.1</b>	<b>178.2</b>	<b>168.6</b>	<b>746.1</b>
Bancaire	-1 410.9	57.1	-430.5	-558.7	-254.8
Non bancaire	508.2	655.3	608.0	728.1	1 003.4
Extérieur	-4.2	0.7	0.7	-0.8	-2.5

1/ solde budgétaire hors Fonds

#### 4- SITUATION ECONOMIQUE DE L'ALGERIE : perspectives 2014

Sous l'effet d'une baisse (en volume) de ses exportations hydrocarbures, d'un prix du baril qui a légèrement fléchi avant de se stabiliser et d'une hausse de ses importations, l'excédent courant de l'Algérie s'est affiché en forte diminution en 2013. Cette tendance devrait se poursuivre en 2014 selon les dernières projections du FMI, n'affectant cependant pas le niveau des réserves de change du pays, qui couvrent toujours le niveau très confortable de plus de 3 années d'importations. Dépendant des hydrocarbures (35% du PIB, 97% des exportations et 60% des recettes fiscales) et des dépenses publiques, le modèle économique algérien ne paraît pas soutenable à long-terme. Dès lors, diversification de l'économie et le développement du secteur privé, qui seuls permettront de créer les conditions d'une croissance pérenne, de réduire le chômage (10%, mais 20% pour les jeunes diplômés) et l'économie informelle, apparaissent indispensables.

##### 4.1 Après un ralentissement en 2013, la croissance devrait rebondir en 2014

La loi de finances pour 2014 (LF 2014) est établie sur une hypothèse de croissance du PIB de 4% en 2014, dont 5.4% hors hydrocarbures.

La croissance hors hydrocarbures, relativement soutenue, demeure principalement tirée par la dépense publique.

Selon le FMI, le taux de croissance de l'économie algérienne, qui s'était établi à 3.3% en 2012, s'est affaibli en 2013, à 2.7%, et devrait rebondir en 2014, à 4.3%, à la faveur notamment d'un regain d'activité du secteur hydrocarbures (+2%, contre -4.1% en 2013, -3.4% en 2012 et -3.3% en 2011).

L'économie algérienne demeure dépendante de sa rente énergétique à plus d'un titre : outre sa contribution directe à la formation du PIB, le secteur des hydrocarbures représente 97% des recettes d'exportation et 60% des recettes de l'Etat via la fiscalité pétrolière. Dans ces conditions, le principal risque à court et moyen-terme pour l'économie algérienne réside dans une baisse prolongée des cours du pétrole.

#### **4.2 Après un pic en 2012, l'inflation a été maîtrisée en 2013 et devrait se situer à 4.5% en 2014 :**

Le taux d'inflation s'est établi à 3.3% en 2013 selon l'ONS, contre 8.9% sur l'année 2012. Les effets de la stimulation de la demande, résultante de la revalorisation des salaires et des retraites opérée sur les budgets 2011 et 2012, se sont en effet estompés pour laisser place à des rythmes d'inflation plus en ligne avec ceux des années précédentes. Le FMI prévoit ainsi un taux d'inflation à 4.5% en 2014 et 4% en 2015.

#### **4.3) Des comptes externes qui se sont dégradés en 2013 mais des marges de manœuvre financières toujours confortables :**

En 2013, l'excédent commercial de l'Algérie s'est établie à 9.3 Mds USD contre 20.2Mds USD en 2012, soit une baisse de -54%. Cette tendance est imputable à la fois à la baisse des exportations d'hydrocarbures (-10.2% dont -7.4% en volume), et à la hausse des importations (+7%). En revanche, la balance des services et revenus affiche un déficit légèrement plus faible qu'à l'ordinaire, à -10.9 Mds USD. On notera néanmoins qu'en 2013, l'excédent commercial ne compense plus le déficit structurel de la balance des services et revenus, l'excédent courant demeurant tout juste positif à 850 MUSD contre 12.3 Mds USD en 2012, grâce aux transferts nets (2.4 Mds USD). Enfin, malgré une légère augmentation des flux d'IDE (à 1.87 Mds USD contre 1.5 Mds USD en 2012), le compte financier et de capital affiche un solde négatif estimé à -0.72 Mds USD. Ainsi au total, la balance des paiements a clôturé 2013 avec un solde de 130 MUSD, tout juste à l'équilibre, contre d'importants

excédents en 2012 (12.1 Mds USD) et en 2011 (20.14 Mds USD). On relèvera enfin que les prévisions du FMI établies dans le cadre du rapport 2013 au titre de l'article IV fond état d'une poursuite de la dégradation des comptes externes de l'Algérie, envisageant un solde courant et par suite un solde de la balance des paiements négatifs à échéance 2015 (respectivement de -2.7 Mds USD et de -1 Mds USD).

En dépit de cette évolution, l'Algérie dispose encore de marges de manœuvre confortables : ses réserves de change s'établissent à 194 Mds USD fin décembre 2013 couvrant ainsi plus de 3 années d'importations. On rappellera également que la dette extérieure de l'Algérie est désormais résiduelle, à 1.6% du PIB en 2013, et que le Fonds de régulation des recettes (FRR), libellé en Dinars set abondé chaque année par une partie des recettes issues de la fiscalité pétrolière, est doté de 7226.7 Mds USD (environ 90 Mds USD) soit 39.7% du PIB selon les estimations de la LF 2014.

#### **4.4) Des dépenses et des recettes en hausse en 2014 :**

Après la relative stabilité des dépenses inscrites en loi de finance 2013 (LF 2013), la LF 2014 prévoit une augmentation des dépenses de +11.28%, à 7 656.2 Mds DZD, dont 4 714.5 Mds DZD pour les dépenses de fonctionnement (+8.7%), qui représentent ainsi plus de 60% des dépenses budgétaires totales, et 2 941.7 Mds DZD pour les dépenses d'équipement (+15.6%). On retiendra notamment l'augmentation de +57% (à 200 Mds DZD) des crédits d'équipement du poste « Agriculture et hydraulique » et de +31.5% des crédits du poste « Soutien aux services productifs ».

Du côté des recettes, la LF 2014 fait apparaître une augmentation de +10.5% par rapport à la LF 2013, à 4 218.15 Mds DZD, dont 2 640.5 Mds DZD issus de la fiscalité ordinaire (+19.8%) et 1 577.7 Mds DZD issus de la fiscalité pétrolière (-2.36%). Le déficit global apparent (avant compensation par le FRR) du trésor s'établirait ainsi à -18.1% du PIB (-3 438 Mds DZD) contre -17.9% en LF 2013.

S'agissant du déficit budgétaire global (incluant la totalité des recettes fiscales), il s'élèverait à -1.3% du PIB en 2013 selon le FMI. A noter l'augmentation conséquente du FRR prévue en LF 2014, qui devrait atteindre 7226.7 Mds DZD (90.3Mds DZD), soit 39.7% du PIB contre 34.7% en 2013.